

AGIR CHAQUE
JOUR DANS VOTRE
INTÉRÊT ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ



MORBIHAN

CONDITIONS TARIFAIRES INTERNATIONALES



Crédit photo : iStock

**CONDITIONS TARIFAIRES INTERNATIONALES
EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2025**

SOMMAIRE

FLUX

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER SWIFT 4

Émission d'un virement/transfert SWIFT en devises toute destination et euro hors canal SEPA
Frais complémentaires sur un transfert SWIFT
Émission d'un effet ou d'un chèque
Établissement d'un chèque de banque
Opération spécifique

PAIEMENTS SWIFT EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER 6

Réception d'un virement SWIFT en devise toute origine et en euro hors canal SEPA
Remise d'un chèque pour «crédit immédiat sauf bonne fin»
Remise d'un effet ou d'un chèque pour «crédit différé après encaissement»
Dates de valeur

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES ET RÉFÉRENCES 8

TRADE FINANCE

REMISES DOCUMENTAIRES 9

Remise documentaire à l'importation ou à l'exportation

CRÉDITS DOCUMENTAIRES 9

Crédit documentaire à l'importation
Crédit documentaire à l'exportation

GARANTIES, CAUTIONS INTERNATIONALES ET LETTRES DE CRÉDIT STAND BY 11

Une garantie, une caution internationale ou une lettre de crédit stand-by émises sur l'étranger
Une garantie, une caution internationale ou une lettre de crédit stand-by reçues de l'étranger
Opérations spécifiques sur lettre de crédit stand-by

CHANGE ET PRÊT/EMPRUNT

OPÉRATIONS DE CHANGE : COMPTANT ET COUVERTURE 12

Couverture de change à terme, swap de change ou option de change
Flexigain et Flexiterme

PRÊT/EMPRUNT 13

Financement court terme en devise
Dépôt à terme en devise

FRAIS ANNEXES 13

VOS CONTACTS 14

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.
Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Professionnels	
Agriculteurs	Particuliers
Associations	
Entreprises	

Notre tarification en euro s'entend hors frais éventuels pris par les banques correspondantes à l'étranger.

Frais de gestion mensuels sur un compte en devise

- tenue de compte	9,25 €	9,10 € soit 109,20 €/an
- commission de mouvement sur les débits des comptes en devise (règlements import)	0,075 % / opération mini 7 €/mois	non concerné
- commission du plus fort découvert	0,07 %	non concerné

Frais de gestion de compte inactif⁽¹⁾	30€ /an	30 €/an
---	---------	---------

Commission de change applicable sur toutes les opérations d'achat-vente de devise au comptant ou à terme

- commission de change	0,05 % / opération mini 9,50 €	0,05 % / opération mini 9,30 €
------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

FLUX

Lorsque vous initiez une opération avec l'étranger, cette opération doit être conforme à la réglementation des opérations avec l'étranger.

Pour les opérations de paiement hors France, des **banques correspondantes** et/ou des **banques intermédiaires** sont susceptibles d'intervenir pour l'exécution de ces opérations. Une **banque correspondante** est une banque, située généralement dans un pays étranger, qui effectue, pour notre compte, des services bancaires tels que des services de change ou des services de paiement. Une **banque intermédiaire** est une banque, située généralement dans un pays étranger, avec laquelle nous ne sommes pas en relation d'affaires et qui participe, en dehors de toute instruction de notre part à l'exécution de l'opération de paiement.

Par ailleurs, lorsque vous initiez un virement vers un bénéficiaire situé hors zone UE, votre ordre de virement est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire.

(1) : se reporter à la page 8.

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.
Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Professionnels	
Agriculteurs	Particuliers
Associations	
Entreprises	

Nous sommes susceptibles de réaliser cette conversion (directement, ou par l'intermédiaire d'une entité du Groupe Crédit Agricole ou d'une banque correspondante) si nous disposons lors du traitement du virement des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire du virement est différente de la devise du virement.

Par exemple : lorsque vous nous demandez un virement en euro vers un bénéficiaire titulaire d'un compte libellé en dollars canadiens, nous pouvons convertir l'ordre en dollars canadiens.

Dans ce cas :

- nous ne vous facturons aucuns frais supplémentaires pour cette conversion ;
- si vous ou votre bénéficiaire demandez l'annulation de cette conversion, nous procéderons de nouveau à l'exécution du virement dans la devise initiale de votre ordre de virement, sans frais bancaires supplémentaires. Nous rembourserons le bénéficiaire du virement de tous frais bancaires directs qui lui auraient été prélevés en lien avec cette annulation de conversion.

Vous pouvez, avant que nous exécutions l'un de vos ordres, demander auprès de votre agence ou de votre conseiller habituel que nous ne réalisions aucune conversion.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les pays et devises concernés par cette conversion. Cette liste est susceptible d'évolution.

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER SWIFT

Abonnement EBICS ou EDIWEB	nous consulter	non concerné
----------------------------	----------------	--------------

Émission d'un virement/Transfert SWIFT en devises toute destination et en euro hors canal SEPA⁽²⁾ (hors commission de change)⁽³⁾⁽⁴⁾

- opération jusqu'à 250 € saisie par l'agence	11,55 €	11,35 €
- opération de plus de 250 € saisie par l'agence	26,95 €	26,35 €
- opération jusqu'à 250 € saisie par le client	11,55 €	9,10 €
- opération de plus de 250 € saisie par le client	20,95 €	20,50 €
- opération jusqu'à 250 € pour les virements permanents	11,55 €	9,10 €
- opération de plus de 250 € pour les virements permanents	20,95 €	20,50 €
- avis d'opération	4,10 €	gratuit

(2) (3) (4) : se reporter à la page 8.

Frais complémentaires sur un transfert SWIFT

- traitement de transfert en valeur jour	17,80 €	17,45 €
- frais à charge du donneur d'ordre (OUR) ⁽⁴⁾	31,95 €	31,40 €
- mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent	14,45 €	14,15 €
- intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds)	25,80 €	25,35 €
- demande de sort	10,75 €	10,50 €
- confirmation d'émission de transfert	10,75 €	10,50 €
- mise à disposition de fonds à l'étranger	26,95 €	26,35 €

Émission d'un effet ou d'un chèque (hors commission de change)

- frais de dossier	26,70 €	26,10 €
- commission de règlement	0,10 % mini 29,25 €	0,10 % mini 28,70 €
- frais d'intervention spécifique par opération : impayé, réclamation, demande de sort, acceptation, prorogation	47,50 €	46,55 €

Établissement d'un chèque de banque

- opération jusqu'à 250 €	35,60 €	34,90 €
- opération de plus de 250 €	50,95 €	49,90 €

Opération spécifique (hors commission de change)

- commission d'aval de traite	1 %/an mini 142,00 €	non concerné
-------------------------------	-------------------------	--------------

PAIEMENTS SWIFT EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

Réception d'un virement SWIFT en devise toute origine ou en euro hors canal SEPA (hors commission de change)⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾

- opération jusqu'à 250 €	11,55 €	11,35 €
- opération de plus de 250 €	18,85 €	18,50 €
- préavis par voie électronique	1,10 €	non concerné
- avis d'opération	4,10 €	gratuit
- retour de fonds	37,30 €	36,55 €

(2), (3), (4) : se reporter en bas de la page 8.

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.
Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Professionnels
Agriculteurs
Associations
Entreprises
Particuliers

Remise d'un chèque pour « crédit immédiat sauf bonne fin » (hors commission de change)

- commission d'encaissement par chèque	0,10 % mini 22,45 €	0,10 % mini 22,00 €
- frais d'intervention spécifique par opération : impayé, réclamation, demande de sort	47,50 €	46,55 €

Remise d'un effet ou d'un chèque pour « crédit différé après encaissement » (hors commission de change)

- frais de dossier	30,15 €	29,50 €
- commission d'encaissement	0,10 % mini 48,70 €	0,10 % mini 47,80 €
- frais courrier express étranger	64,05 €	64,05 €
- frais d'intervention spécifique par opération : impayé, réclamation, demande de sort	47,50 €	46,55 €

Dates de valeur

- virement / transfert SWIFT vers l'étranger (Europe, hors Europe)	débit compte client à J (jour de l'opération)
- chèque, effet, remise documentaire vers l'étranger (Europe, hors Europe)	débit compte client à J (jour de l'opération)
- virement reçu en euro	date indiquée par la banque étrangère
- virement reçu en devise	date indiquée par la banque étrangère + 2 jours ouvrés boursés
- encaissement de chèque « crédit différé après encaissement » en euro	date indiquée par la banque étrangère
- encaissement de chèque « crédit différé après encaissement » en devise	date indiquée par la banque étrangère + 2 jours ouvrés boursés

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES ET RÉFÉRENCES

- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)



(1) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte

(2) Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

(3) - Frais «SHARE» : seuls les frais du Crédit Agricole sont à la charge du client.

(4) - Frais «OUR» : dans le cas d'une émission de transfert, le client prend tous les frais à sa charge (tarification du Crédit Agricole ainsi que les frais des banques étrangères). S'il s'agit d'un virement reçu, aucun frais ne sera appliqué.

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.
 Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Professionnels
 Agriculteurs
 Associations
 Entreprises

Particuliers

TRADE FINANCE

CA e-banking

mise à disposition
gratuite

non
concerné

REMISES DOCUMENTAIRES

Remise documentaire à l'importation ou à l'exportation (hors commission de change et frais annexes)

- frais de dossier	28,90 €	non concerné
- commission de règlement par remise documentaire	0,20 %	non concerné
	mini 72,10 €	non concerné
	maxi 493,15 €	non concerné
- acceptation, prorogation, modification et impayé	47,50 €	non concerné
- demande de sort	24,05 €	non concerné
- frais de port	64,05 €	non concerné

CRÉDITS DOCUMENTAIRES

En fonction de vos besoins, veuillez consulter votre conseiller pour une offre personnalisée

Crédit documentaire à l'importation (hors commission de change et frais annexes)

Une ouverture

- mise en place	141,55 €	non concerné
- commission d'engagement (calcul par mois indivisible)	maxi 1,5 %/an (mini 143,90 €)	non concerné

Une modification

- commission de modification (impactant l'engagement calculé par mois indivisible)	maxi 1,5 %/an (mini 143,90 €)	non concerné
- commission de modification (hors engagement)	106,85 €	non concerné

Une utilisation

- commission de levée de documents	0,125 % (mini 123,70 €)	non concerné
- commission de paiement différé (date du paiement ultérieure à la date de validité du crédit documentaire) (calcul par mois indivisible)	maxi 1,5 %/an (mini 106,85 €)	non concerné
- frais pour non-conformité de document (à charge du bénéficiaire)	125,00 € 150,00 \$	non concerné

Opérations spécifiques sur un crédit documentaire

- UPAS (mise en place et conditions financières)	nous consulter	non concerné
- virement de la commission d'agent	26,95 €	non concerné
- établissement d'un bon de cession	96,15 €	non concerné
- projet non émis/frais d'analyse sur dossier non abouti	250,00 €	non concerné
- frais de port	64,05 €	non concerné

Crédit documentaire à l'exportation (hors commission de change et frais annexes)

Une ouverture

- commission de notification		
• crédit ≤ 1 500 000 €	0,10 %	non concerné
• crédit > 1 500 000 €	0,05 %	non concerné
	mini 141,65 €	non concerné
- transfert de LC* à un second bénéficiaire	0,15 % (mini 247,45 €)	non concerné

*LC : Lettre de Crédit

Une modification

- commission de modification de crédit documentaire	106,85 €	non concerné
---	----------	--------------

Une utilisation

- commission de levée de documents sur crédit documentaire	0,15 % (mini 169,75 €)	non concerné
- pré-examen de documents scannés	143,90 €	non concerné
- frais SWIFT	10,75 €	non concerné

Pour les professionnels, agriculteurs, associations et entreprises : nos tarifs sont exprimés HT pour les opérations et services soumis à la TVA.
Pour les particuliers : nos tarifs sont exprimés TTC et tiennent compte de la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

**Professionnels
Agriculteurs
Associations
Entreprises**

Particuliers

Opérations spécifiques sur un crédit documentaire

- commission de confirmation liée à l'engagement	taux annuel variable en fonction de la banque émettrice du pays	non concerné
- escompte sur crédit documentaire confirmé	nous consulter	non concerné
- frais de port	64,05 €	non concerné

GARANTIES, CAUTIONS INTERNATIONALES ET LETTRES DE CRÉDIT STAND BY

Une garantie, une caution internationale ou une lettre de crédit stand-by émises sur l'étranger (hors commission de change et frais annexes)

- mise en place (texte standard)	152,90 €	151,45 €
- mise en place (texte imposé)	sur devis avec un mini de 215 €	sur devis avec un mini de 215 €
- commission d'engagement (calcul par trimestre indivisible)	maxi 1,5 %/an (mini 36,15 €/trim)	maxi 1,5 %/an (mini 35,60 €/trim)
- commission de modification (impactant l'engagement - calcul par trimestre indivisible)	maxi 1,5 %/an (mini 31,05 €/trim)	maxi 1,5 %/an (mini 30,60 €/trim)
- commission de modification (hors engagement)	106,85 €	105,80 €
- commission d'intervention en cas de mise en jeu	0,125 % (mini 121,45 €)	0,125 % (mini 120,25 €)
- mainlevée	67,95 €	67,30 €
- projet non émis/frais d'analyse sur dossier non abouti	250 €	250 €
- analyse exceptionnelle	sur devis	sur devis
- frais de port	64,05 €	64,05 €

Une garantie, une caution internationale ou une lettre de crédit stand-by reçues de l'étranger (hors commission de change et frais annexes)

- commission de notification	0,1% (mini 152,90 €)	151,45 €
- commission de modification	106,85 €	105,80 €
- commission d'intervention en cas de mise en jeu	0,15 % (mini 169,75 €)	0,15 % (mini 168,20 €)
- frais de port	64,05 €	64,05 €
- frais de demande d'authentification si reçue par papier	10,75 €	10,55 €

Opérations spécifiques sur une lettre de crédit stand-by

- commission de confirmation liée à l'engagement	taux annuel variable en fonction de la banque émettrice du pays	taux annuel variable en fonction de la banque émettrice du pays
--	---	---

CHANGE ET PRÊT/EMPRUNT

Portail Change	mise à disposition gratuite	non concerné
-----------------------	-----------------------------	--------------

OPÉRATION DE CHANGE : COMPTANT ET COUVERTURE

- commission de change	0,05 % (mini 9,50 €)	0,05 % (mini 9,30 €)
------------------------	-------------------------	-------------------------

Couverture de change à terme, swap de change ou option de change (hors commission de change)

- mise en place	93,55 €	non concerné
- prorogation, levée anticipée ou tirage	93,55 €	non concerné

Flexigain ou Flexiterme (hors commission de change)

- mise en place	93,55 €	non concerné
- utilisation	46,75 €	non concerné

PRÊT/EMPRUNT

Financement court terme en devise

- mise en place	96,70 €	non concerné
- levée anticipée	46,75 €	non concerné
- pénalité en cas de levée anticipée	indemnités à verser selon contrat en vigueur	non concerné
Dépôt à terme en devise	nous consulter	nous consulter

FRAIS ANNEXES

Message spécifique par SWIFT	10,75 €	10,50 €
Frais d'authentification	10,75 €	10,50 €
Frais de courrier (par envoi)		
- courrier recommandé	12,00 €	12,00 €
- courrier express France	20,00 €	20,00 €
- courrier express étranger	64,05 €	64,05 €
Etude de projet (activités sensibles ou réglementées et/ou sur pays sensibles ou à risques)	sur devis	sur devis
Analyse liée au flux en provenance ou à destination de pays soumis aux sanctions internationales ou aux réglementations LCB/FT	75,00 €	75,00 €
Attestation en anglais d'avoirs pour solde de compte ou de capacité financière	5,40 €/édition	5,40 €/édition
Frais pour information aux Commissaires aux Comptes	156,00 €	156,00 €
Rédaction ou analyse d'acte spécifique ou complexe (confirmation silencieuse, clause UPAS, convention cadre d'escompte, avenant, dénonciation, mainlevée, convention de sous-participation, syndication, etc.)	60,00 €/acte	60,00 €/acte
Intervention auprès de nos bureaux délégués à l'étranger (certification de contrats, assistance ouverture de compte ...)	sur devis mini 300 €	sur devis mini 300 €
Cash management international	sur devis	sur devis
Renseignements commerciaux sur l'étranger	sur devis mini 150 €	sur devis mini 150 €

VOS CONTACTS

Crédit Agricole du Morbihan

www.ca-morbihan.fr

09 74 75 56 56 (appel non surtaxé). Du lundi au vendredi: 9h00-18h00; samedi: 9h00-13h00.

Édité par :

le Crédit Agricole du Morbihan, Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'Orias sous le n° 07022976 (www.orias.fr) Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 5605 2021 000 000 014 délivrée par la CCI du Morbihan, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de de la Boétie 75008 Paris. Identifiant unique CITEO : FR234397_01JKUP

Établissement de crédit de droit français :

- contrôlé par la Banque Centrale Européenne (Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne)
- agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, voir également le site : www.acpr.banque-france.fr)
- contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02
- contrôlé par Crédit Agricole S.A. (12 place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex)

Document informatif à vocation non-publicitaire.

10/04/2025 - Réf. PBCM020_CGB2025_INTERNAT_CR56_V5



Imprimé sur papier certifié PEFC
"promouvoir la gestion durable des forêts"

